

Contenu du Projet : Acquisition, pose et installation de deux caméras fixes visant à lutter contre les dépôts sauvages – Chemin des Reygalets

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

COUT HT	FINANCEMENTS
	Métropole : 6 625 € (Taux 50 % sur le montant éligible)
	Région : néant € (Taux 0 %)
	Département : néant € (Taux 0 %)
	Etat : néant € (Taux 0 %)
	Autofinancement Commune : 23 525 €
TOTAL HT	TOTAL FINANCEMENTS : 30 150 € (100 %) COUT ELIGIBLE : 13 250 € HT

Rappel : Le plan de financement prévisionnel reprend toutes les subventions envisagées pour le financement du projet et assure un taux minimal d'autofinancement communal de 50 % du montant total HT du projet.

Date : 12 JUIN 2025

Signature du Maire et tampon de la commune



Dépenses :

Montant des travaux H.T	30 150 €
TVA 20 %	6 030 €
	<hr/>
Coût total des travaux TTC	36 180 €

Financement :

Part de la Métropole Aix-Marseille-Provence	
(50 % sur le montant HT des travaux éligibles)	6 625 €
TVA 20 %.....	6 030 €
Part de la Commune de Mimet sur le montant HT.....	23 525 €
Part de la Commune de Mimet sur le montant TTC	29 555 €
Montant de l'opération éligible HT	13 250 €
Montant total de l'opération HT	30 150 €
Montant de l'opération TTC	36 180 €